

# Fici et l'Aa

source d'information du SAGE Delta de l'Aa

**L'enquête publique :  
l'occasion  
pour chaque citoyen  
de s'exprimer**

## Edito



Louardi Boughedada  
Président de la  
Commission Locale  
de l'Eau.  
Vice Président  
à la Communauté  
Urbaine  
de Dunkerque.

La mise en route de l'enquête publique est une des dernières étapes dans le long processus d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Delta de l'Aa. Cela fait 6 ans que ce processus a débuté. Aujourd'hui, on est à quelques encablures de le voir définitivement adopté.

La Commission Locale de l'Eau se saisira des conclusions de l'enquête publique et proposera d'adopter le projet de SAGE à la fin de ce semestre. Il s'agira dès lors de le mettre en œuvre.

Le volontarisme des partenaires et l'esprit de concertation des membres de la commission qui a prévalu à l'élaboration du projet seront au rendez-vous lorsqu'il s'agira de passer à la réalisation.

## Sommaire

- **Comment se déroule l'enquête publique d'un S.A.G.E. ?**
- **Que veulent dire le "bon état" et le "bon potentiel" écologiques des eaux, ces nouveaux objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau de 2000 ?**
- **Inscription aux 3 groupes de travail thématiques : coupon-réponse.**

**NUMERO SPECIAL**

**ENQUETE PUBLIQUE**

sur le projet de S.A.G.E. Delta de l'Aa  
du 9 février au 10 mars 2009

# Brèves d'ici et l'Aa

## Lieux et calendrier :

L'enquête publique sur le projet de S.A.G.E. Delta de l'Aa se déroule du **Lundi 9 Février au Mardi 10 Mars 2009 inclus**.

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public dans les six mairies suivantes pour recevoir les observations :

Dans le Nord		Dans le Pas de Calais	
<b>Dunkerque</b>	09 février de 09 H 00 à 12 H 00 12 février de 09 H 00 à 12 H 00 25 février de 14 H 00 à 17 H 00 05 mars de 09 H 00 à 12 H 00 10 mars de 14 H 00 à 17 H 00	<b>Audruicq</b>	09 février de 09 H 00 à 12 H 00 17 février de 09 H 00 à 12 H 00 27 février de 14 H 00 à 17 H 00 05 mars de 09 H 00 à 12 H 00 10 mars de 14 H 00 à 17 H 00
<b>Gravelines</b>	12 février de 09 H 00 à 12 H 00 19 février de 09 H 00 à 12 H 00 27 février de 14 H 00 à 17 H 00 04 mars de 09 H 00 à 12 H 00 09 mars de 14 H 00 à 17 H 00	<b>Calais</b>	09 février de 09 H 00 à 12 H 00 18 février de 14 H 00 à 17 H 00 25 février de 14 H 00 à 17 H 00 06 mars de 14 H 00 à 17 H 00 10 mars de 14 H 00 à 17 H 00
<b>Millam</b>	10 février de 09 H 00 à 12 H 00 19 février de 09 H 00 à 12 H 00 26 février de 09 H 00 à 12 H 00 02 mars de 09 H 00 à 12 H 00 10 mars de 09 H 00 à 12 H 00	<b>Licques</b>	13 février de 09 H 00 à 12 H 00 20 février de 09 H 00 à 12 H 00 25 février de 09 H 00 à 12 H 00 03 mars de 09 H 00 à 17 H 00 09 mars de 09 H 00 à 12 H 00

Un exemplaire du dossier d'enquête est déposé dans chacune des 104 mairies du périmètre du S.A.G.E.

# Comment se déroule l'enquête publique d'un S.A.G.E. ?

## Pilotage de l'enquête publique :

Conformément à l'article R.212-40 du code de l'environnement, le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux est soumis à l'enquête publique. Celle-ci est organisée par le Préfet du Nord, responsable de la procédure de S.A.G.E.

## Désignation d'une commission d'enquête :

L'enquête est conduite par une commission d'enquête désignée par le président du Tribunal Administratif de Lille. 4 enquêteurs seront chargés du dossier.

## Publicité de l'enquête :

**15 jours au moins** avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, la Préfecture du Nord porte à la connaissance du public : l'objet de l'enquête, les noms et qualités des membres de la commission d'enquête, la date d'ouverture, les lieux de l'enquête et sa durée.

Cet avis d'ouverture de l'enquête est obligatoirement publié dans deux journaux régionaux ou locaux par département concerné : pour le S.A.G.E. Delta de l'Aa, la publicité sera donc diffusée dans le Nord (**Voix du Nord et Le Phare dunkerquois**) et dans le Pas-de-Calais (**Voix du Nord et Nord Littoral**), au moins 15 jours avant le début de l'enquête ; un rappel est effectué durant les **8 premiers jours** de celle-ci.

## Conduite de l'enquête :

La commission d'enquête conduit la procédure de manière à permettre au public de prendre une connaissance complète du projet et de présenter ses appréciations, suggestions et contre-propositions dans un registre ouvert à cet effet.

Les remarques ne peuvent se faire que pendant la période de l'enquête.

## Conclusion de l'enquête et suite du S.A.G.E. :

Après examen des observations consignées aux registres, les conclusions motivées de la commission d'enquête sont transmises à la Commission Locale de l'Eau (CLE), dans un délai d'1 mois à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ensuite, selon l'article R.212-41, le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux, éventuellement modifié pour tenir compte des avis et des observations exprimés lors de l'enquête publique, est finalement adopté par une délibération de la CLE.

Enfin, selon l'article R.212-42, le S.A.G.E. est approuvé **par arrêté préfectoral** par le préfet désigné responsable de la procédure. Celui-ci est alors opposable à l'administration et aux tiers et peut entrer dans sa phase de mise en œuvre des actions sur le bassin versant. Cette signature de l'arrêté préfectoral d'approbation du S.A.G.E. est attendue à la **fin du 1<sup>er</sup> semestre 2009**.

## Quelques nouvelles de nos S.A.G.E. voisins :

- L'état des lieux et le diagnostic du S.A.G.E. Yser, initié en 2005, seront diffusés en 2009 sous format informatique (CD-ROM et téléchargement par Internet). <http://sageyser.over-blog.com/>. Son bassin versant s'étend sur 39 communes autour de Cassel.
- Lancé en 1994, le S.A.G.E. de la Lys, au même stade que celui du Delta de l'Aa, fait l'objet d'une enquête publique du lundi 2 février au mercredi 4 mars 2009 inclus. Le dossier d'enquête publique est téléchargeable depuis leur site : <http://www.sage-lys.net/>. Son territoire s'étend sur 224 communes d'Aire-sur-la-Lys à Armentières.
- Le S.A.G.E. Scarpe aval a été adopté en novembre 2008 ! L'arrêté préfectoral sera donc bientôt signé et marquera l'entrée dans la phase de mise en œuvre. Emergé en 1995 de la volonté des acteurs locaux, ce schéma comprend 75 communes et concerne la Scarpe depuis Douai jusqu'à sa confluence avec L'Escaut à Mortagne-du-Nord : <http://pro.parc-naturel-scarpe-escaut.fr>
- Les S.A.G.E. Boulonnais et Audomarois, tous deux en phase de mise en œuvre, se voient imposer une révision de leurs schémas afin de répondre aux dispositions de la nouvelle Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de décembre 2006.



# Que signifient le «bon état» et le «bon potentiel» écologiques des eaux, ces nouveaux objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau de 2000 ?

## Une obligation de RESULTATS et non plus de MOYENS

### Bon état écologique

C'est l'objectif à atteindre pour l'ensemble des eaux en 2015. Le bon état d'une eau de surface est atteint lorsque son état **écologique** et son état **chimique** sont au moins « bons ». Le bon état d'une eau souterraine est atteint lorsque son état **quantitatif** et son état **chimique** sont au moins « bons ».

Si nécessaire, par dérogation, un délai supplémentaire peut être obtenu pour l'obtention du bon état écologique en 2015 (au maximum deux fois six ans, à savoir 2021 ou 2027).

### Bon potentiel écologique

C'est un objectif spécifique aux masses d'eau artificielles et aux masses d'eau fortement modifiées, très présentes sur notre territoire du S.A.G.E. Le bon potentiel écologique étant le meilleur état écologique qui puisse être obtenu, compte tenu des altérations physiques (hydromorphologiques) inévitables. Il s'agit d'améliorer au maximum l'état écologique de la masse d'eau malgré ces contraintes.

Objectifs des masses d'eau du S.A.G.E. Delta de l'Aa

	Masses d'eau	Bon état ou bon potentiel en ...	Bon état quantitatif pour les masses d'eau souterraine en ...	Bon état quantitatif pour les masses d'eau souterraine en ...
Eaux superficielles	La Hem, Tiret	Bon état écologique en 2015		
	Les Wateringues, l'Aa	Bon potentiel écologique en 2027		
	Etangs d'Ardres	Bon potentiel écologique en 2027		
Eaux souterraines	Craie de l'Audomarois (1001)		Bon état en 2027	Bon état en 2015
	Sables du Landénien des Flandres (1014)		Bon état en 2015	Bon état en 2015
Eaux côtières (eaux salines)	CWSF1 (de la frontière belge à Malo)	Bon état écologique en 2027		
	CWSF2 (de Malo au Cap Gris Nez)	Bon état écologique en 2027		
Eaux de transition (eaux partiellement salines)	TWSFCL (port de Calais)	Bon potentiel écologique en 2027		
	TWSFDK (port de Dunkerque)	Bon potentiel écologique en 2027		

(Source : PROJET DE PROGRAMME DE MESURES DU BASSIN ARTOIS PICARDIE, 2008)

## Consultation sur le projet de S.D.A.G.E. Artois Picardie : approbation prévue fin 2009

Le public a été consulté du 15 avril au 15 octobre 2008 à travers un questionnaire national largement diffusé, dans le but de recueillir son avis sur les enjeux de l'eau. Une synthèse des résultats obtenus est disponible depuis le site Internet de l'Agence de l'eau. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Artois Picardie sera ainsi réajusté.

Une nouvelle consultation, institutionnelle cette fois, se déroule du 5 janvier au 5 mai 2009 pour aboutir à l'adoption du schéma prévue à la fin de l'année.

Les S.A.G.E. auront alors 3 ans pour être compatibles avec le nouveau S.D.A.G.E. Artois Picardie.

Consultez le site Internet de l'Agence de l'eau, vous y retrouverez le projet de SDAGE ainsi que le Programme de mesures accompagné des fiches territoires : <http://www.eau-artois-picardie.fr>



### Création du Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem pour maîtriser les inondations

Le Symvahem réunit les communautés de communes de la région d'Audruicq, des Trois-Pays, du pays de Lumbres et de la région d'Ardres / la vallée de la Hem dans le Pas-de-Calais. Ce nouveau Syndicat a été installé par Mme le Sous Préfet de St-Omer, Chantal CASTELNOT, le 10 octobre 2008 : M. Christian PETTE maire de Recques-sur-Hem, a été élu Président. Les trois vice-présidents sont : Mme Aliette POLAERT maire de Licques, M. José BOUFFART maire d'Audrehem et M. Joseph CUCHEVAL maire d'Alquines.

Grâce à cette solidarité financière des intercommunalités, des actions concrètes seront menées afin de maîtriser les risques d'inondation qui causent de gros dégâts dans la vallée de la Hem et en particulier en aval vers Polincove. Une importante étude est d'ailleurs en cours afin de déterminer des zones de rétention des eaux dans la vallée.

### Le Saumon Atlantique dans la Hem !



Au cours des opérations effectuées par l'ONEMA dans le cadre du suivi de la reproduction des poissons migrateurs, à l'automne 2008, a été constatée la présence de jeunes Saumons atlantiques dans la Hem sur les communes de Polincove et de Recques-sur-Hem (en aval du moulin de Recques-sur-Hem qui constitue un obstacle infranchissable pour les grands migrateurs). Cette présence montre bien que l'espèce s'est reproduite dans la Hem et rappelle ainsi l'intérêt d'aménager les ouvrages qui ne peuvent être effacés (comme l'écluse 63 bis, les barrages sur la Hem et l'Aa). Une étude dans le cadre du S.A.G.E., avec le concours du Conseil Général du Nord, vise le premier obstacle à la mer, les écluses 63 de Gravelines, afin de restaurer la libre circulation des poissons. L'appel d'offres sera lancé au 1<sup>er</sup> semestre 2009.



## ERRATUM en dernière page du n° précédent d'Ici et l'Aa (n°8)

Il y a 56 membres dans la CLE (non pas 55).

En effet, le nouveau Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem a été créé le 10 octobre 2008 et fait donc logiquement partie de la CLE.

### Les membres de la nouvelle CLE du SAGE Delta de l'Aa, selon l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

#### Collège des usagers

Union des waterings du Nord	Monsieur André DELATTRE
Union des waterings du Pas-de-Calais	Monsieur Francis RINGO
Associations de défense environnement pour le Nord	Monsieur Michel MARIETTE
Associations de défense environnement pour le Pas-de-Calais	
Chambre d'agriculture pour le Nord	Madame Huguette FLAMENT
Chambre d'agriculture pour le Pas-de-Calais	Monsieur Francis HENNEBERT
Chambre de Commerce et de l'Industrie Nord	Madame Marie-Jeanne LESCEUX
Chambre de Commerce et de l'Industrie Pas-de-Calais	Monsieur Dominique NAELS
Fédération de Pêche pour le Nord	Monsieur Dominique VANNESTE
Fédération de Pêche pour le Pas-de-Calais	Monsieur Gilbert NUGOU
Usages sports et loisirs - les chasseurs	Monsieur Patrice CHASSIN
Usages sports et loisirs - le canoë-kayak	Monsieur Christian BROUWER
Distributeurs d'eau	Madame Micheline ROSENCOURT
Association de consommateurs	Monsieur Antoine BOUSSEAU
Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins	Madame Marie-Paule HOCQUET-DUVAL
	Monsieur Michel FOURNIER

#### Collèges des élus

Conseil Régional	Monsieur Wulfran DESPICHT
Conseil Régional	Monsieur Damien CAREME
Conseil Général du Pas de Calais	Monsieur Bernard CARPENTIER
Conseil Général du Pas de Calais	Monsieur Olivier MAJEWICZ
Conseil Général du Pas de Calais	Monsieur Michel LEFAIT
Conseil Général du Nord	Monsieur Joël CARBON
Conseil Général du Nord	Monsieur Jean-Claude DELALONDE
Conseil Général du Nord	Monsieur Jean-Pierre DECOOL
Maire du Pas de Calais	Monsieur Jacques BAQUET (QUERCAMPS)
Maire du Pas de Calais	Monsieur Ludovic LOQUET (ARDRES)
Maire du Pas de Calais	Madame Natacha BOUCHART (CALAIS)
Maire du Pas de Calais	Monsieur Alain CALAIS (NIELLES LES C)
Maire du Pas de Calais	Monsieur Marc GARENAUX (CLERQUES)
Maire du Pas de Calais	Madame Nicole CHEVALIER (AUDRUICQ)
Maire du Pas de Calais	Monsieur Jean-Claude HIRAUT (TOURNEHEM)
Maire du Pas de Calais	Monsieur Christian PETTE (RECQUES-sur-HEM)
Maire du Nord	Monsieur André FIGOUREUX (WEST CAPPEL)
Maire du Nord	Monsieur Guy PRUVOST (adjoint BROUCKERQUE)
Maire du Nord	Monsieur Michel DELEBARRE (DUNKERQUE)
Maire du Nord	Monsieur Bertrand RINGOT (GRAVELINES)
Maire du Nord	Monsieur Gérard GRONDEL (SAINT PIERREBROUCK)
Maire du Nord	Monsieur Hervé LANIEZ (Les MOERES)
Maire du Nord	Monsieur Jean DECOOL (GHYVELDE)
Maire du Nord	Madame Sylvie DEMARESCAUX (HOYMILLE)
Syndicat Mixte de la Côte d'Opale	Monsieur Louardi BOUGHEDADA
Institution Interdépartementale des Waterings	Monsieur Jean SCHEPMAN
SPPPI Côte d'Opale	Monsieur Thierry DUBUIS
Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale	Monsieur Yves BEUGNET
Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem	Monsieur José BOUFFART

#### Dans le département du Pas-de-Calais 59 communes

Alembon  
Alquines  
Andres  
Andres  
Les Attaques  
Audrehem  
Audruicq  
Autingues  
Bainghen  
Balinghem  
Bonningues les Ardres  
Bonningues les Calais  
Bouquehault  
Brèmes  
Calais  
Campagne les Guînes  
Clerques  
Coquelles  
Coulagne  
Escoeuilles  
Fréthun  
Guemps  
Guînes  
Hames Boucres  
Haut Loquin  
Herbighen  
Hocquinghen  
Journy  
Landrethun les Ardres  
Litques

Louches  
Marck  
Muncq Nieurlet  
Nielles les Ardres  
Nielles les Calais  
Nordausques  
Nortkerque  
Nouvelle Eglise  
Offekerque  
Oye Plage  
Peuplingues  
Pihen les Guînes  
Polincove  
Quercamps  
Rebergues  
Recques sur Hem  
Rodelinghem  
Ruminghem  
Saint-Folquin  
Sainte-Marie-Kerque  
Saint-Omer-Capelle  
Saint-Tricat  
Sangatte  
Sanghen  
Surques  
Tournehem sur la Hem  
Vieille Eglise  
Zouafques  
Zutkerque

#### Dans le département du Nord 45 communes

Armbouts-Cappel  
Bergues  
Bierne  
Bissezele  
Bourbourg  
Bray-Dunes  
Brouckerque  
Cappelle-Brouck  
Cappelle la Grande  
Coudekerque  
Coudekerque-Branche  
Craywick  
Crochte  
Drincham  
Dunkerque  
Eringhem  
Fort-Mardyck  
Ghyvelde  
Grande-Synthe  
Grand-Fort-Philippe  
Gravelines  
Holque  
Hondschoote  
Hoymille  
Killem  
Leffrinckoucke  
Looberghe  
Loon-Plage  
Merckeghem  
Millam  
Les Moères  
Pitgam  
Quaëdyne  
Rexpoëde  
Saint-Georges-sur-l'Aa  
Saint-Pierre-Brouck  
Saint-Pol-sur-Mer  
Socx  
Spycker  
Steene  
Téteghem  
Uxem  
Warhem  
Wulverdinghe  
Zuydcoote

La semaine  
de la mer du  
25 avril au 18 mai 2009  
avec le CPIE Flandre  
Maritime

[www.cpieflandremaritime.fr](http://www.cpieflandremaritime.fr)

#### Ici et l'Aa

Syndicat Mixte de la Côte d'Opale  
SAGE du Delta de l'Aa  
Pertuis de la Marine B.P. 5/530 - 59386 DUNKERQUE CEDEX 1

Directeur de publication : M. Louardi BOUGHEDADA

Comité de rédaction : Groupe de rédaction du SAGE

Crédit photos : SMCO, CUD, CPIE Flandre Maritime, JC Bruneel, Inst. Inter. des Waterings, Agence de l'eau AP.

Conception / création / impression : Astragale - Groupe GARCHETTE

Imprimé sur papier recyclé - ISSN en cours

## INSCRIPTION AUX GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

- 3 à 4 réunions de chaque groupe sont organisées par an.
- Chaque groupe est présidé par 2 président(e)s.
- Les groupes se partagent la mise en œuvre des fiches actions du S.A.G.E.

Coupon réponse à renvoyer avant le 20 mars 2009

Mme, Mlle, M. \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

souhaite s'inscrire au groupe de travail (cochez la ou les case(s) correspondant à votre choix) :

- Groupe de travail N°1 : Action sur les ressources en eau (potable et industrielle)  
 Groupe de travail N°2 : Action sur la gestion hydraulique (en crue et étiage) / Risque de submersion marine  
 Groupe de travail N°3 : Action sur les rejets et la qualité des eaux intérieures et maritimes / Action sur les habitats des cours d'eau, canaux, watergangs et zones humides

A retourner au : Syndicat Mixte de la Côte d'Opale S.A.G.E. du Delta de l'Aa - Anne LECOEUICHE

Pertuis de la Marine - B.P. 5/530 - 59386 DUNKERQUE cedex 1

ou par fax : 03 28 62 71 76

ou informer l'animatrice par email : [anne.lecoeuiche@sm-cote-opale.com](mailto:anne.lecoeuiche@sm-cote-opale.com)

Pour tout renseignement ou demande de document,  
contactez votre interlocutrice  
Anne LECOEUICHE, l'animatrice du SAGE du Delta de l'Aa  
Tél. 03-28-62-72-14 - Fax 03-28-62-71-76  
E-Mail : [anne.lecoeuiche@sm-cote-opale.fr](mailto:anne.lecoeuiche@sm-cote-opale.fr)  
[www.sm-cote-opale.fr](http://www.sm-cote-opale.fr)

Avec la participation financière  
de l'Agence de l'eau,  
du Conseil Régional et  
des intercommunalités  
adhérentes au SAGE.

